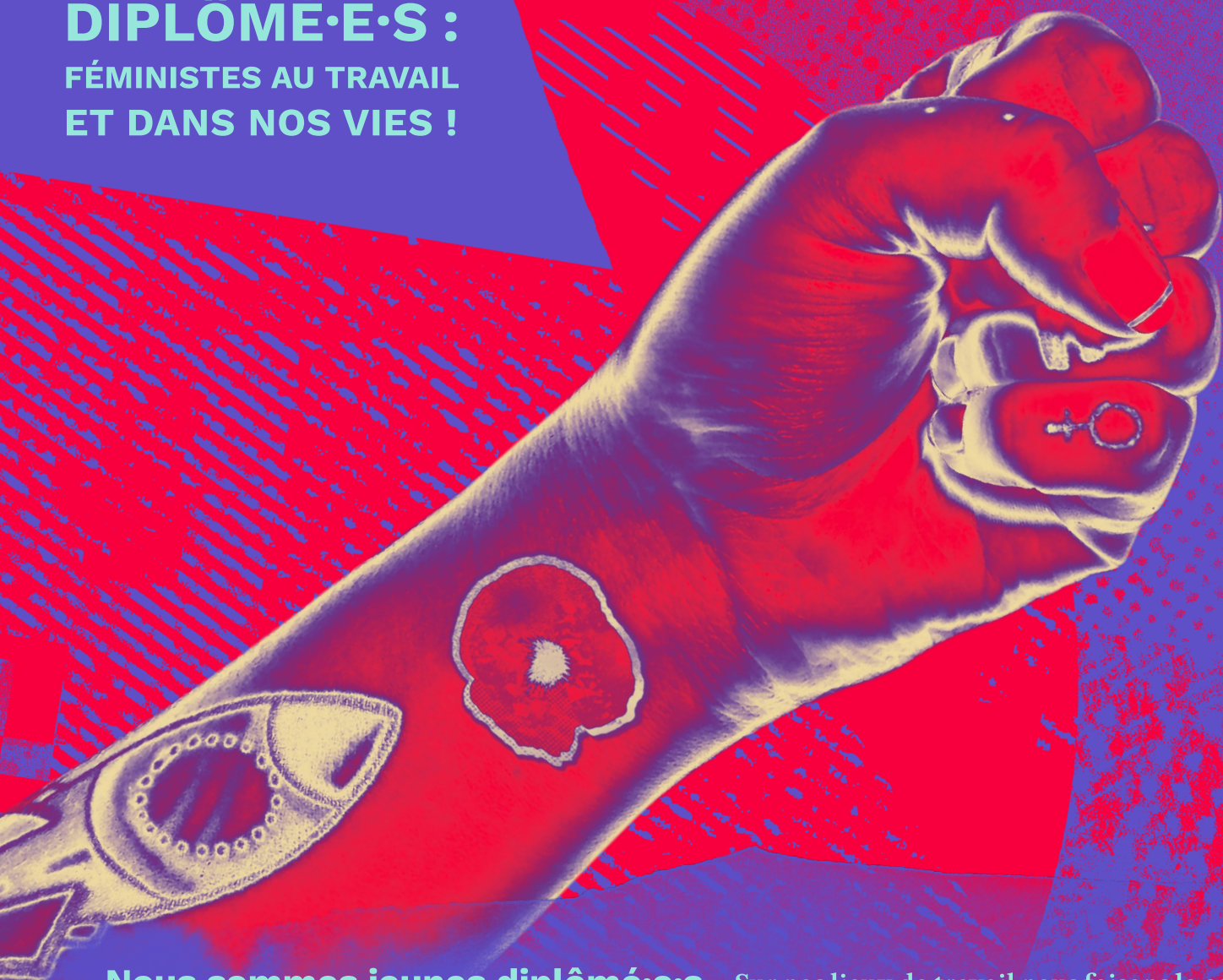


JEUNES DIPLÔMÉ·E·S : FÉMINISTES AU TRAVAIL ET DANS NOS VIES !



Féminisme & syndicalisme

Nous sommes jeunes diplômé·e·s et nous nous mobilisons pour l'égalité et contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans nos vies. Ces dernières années, les actions féministes, en particulier les mouvements #MeToo et #BalanceTonPorc, ont remis en lumière la domination et les violences subies par les femmes, notamment dans la sphère professionnelle.

Sur nos lieux de travail nous faisons le constat que la bataille est loin d'être gagnée :

- ❖ nos employeurs rechignent à débloquer l'argent pour mettre fin aux inégalités de rémunération entre les femmes et les hommes,
- ❖ on nous demande de travailler toujours plus en heures supplémentaires ou au forfait jour, alors qu'on voudrait avoir du temps pour nos vies personnelles,
- ❖ la prévention contre les violences sexistes et sexuelles au travail est soit inexistante soit superficielle. Elle se résume trop souvent à des mesures cosmétiques d'affichage, sans portée significative sur nos conditions de santé ou de sécurité.

ugictcgt.fr



UGICT
La référence syndicale

INGÈS
CADRES
TECHS

En tant que jeunes féministes, nous sommes engagé·e·s à la CGT parce que la mobilisation syndicale permet d'obtenir des victoires concrètes au quotidien sur notre lieu de travail. Si vous aussi vous en avez marre de passer pour la (ou le) féministe de service, isolé·e à votre travail, nous vous conseillons d'engager la discussion directement avec vos collègues en partant de trois idées reçues sur les questions féministes.

« *Aujourd'hui, l'égalité femme-homme au travail est acquise* »

Beaucoup de luttes restent à mener, que celles-ci soient collectives ou individuelles.

Aujourd'hui les femmes gagnent en moyenne 26 % de moins que les hommes.

Parmi les catégories socioprofessionnelles supérieures, **les métiers les plus féminisés sont très souvent dévalorisés et déqualifiés** (ex. *assistantes sociales, greffières, infirmières*, etc.).

Le plafond de verre est toujours une réalité : alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, seulement 39 % des cadres sont des femmes et moins de 10 % de femmes sont à la tête d'entreprises.

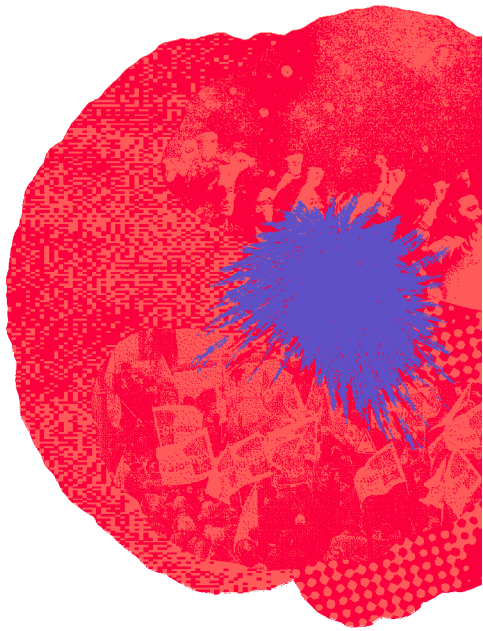
La maternité est souvent un frein dans l'avancée de la carrière ainsi que sur le plan financier : alors que les mères subissent une baisse moyenne de 3 % de leur salaire après la naissance d'un enfant, les pères gagnent en moyenne 3 % en plus !

Le travail est trop fréquemment le lieu de violences sexistes et sexuelles : en France, environ **1 femme sur 5 est victime de harcèlement sexuel durant sa vie professionnelle.**

Alors que **80 % du travail domestique est réalisé par les femmes**, nos employeurs refusent toujours d'engager de réelles politiques en faveur d'une meilleure articulation entre temps de travail et temps libre personnel.



Photographie : Mimi Thian via Unsplash.



Voici différentes façons de se mobiliser pour l'égalité professionnelle à votre travail...

- ❑ Comparez votre bulletin de salaire avec un-e collègue de l'autre genre qui a le même niveau de qualification que vous.
- ❑ Discutez avec vos collègues des chiffres et des informations données dans les guides féministes édités par la CGT : **Gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** et **Fonction publique : gagner l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**.
- ❑ Contactez la CGT dans votre entreprise ou administration et rejoignez le collectif jeunes diplômé-e-s pour organiser une mobilisation collective pour l'égalité professionnelle.

« Si je ne suis pas syndiqué-e, personne ne va m'aider »



Photographie : Melodie Descoubes via Unsplash.

Les représentant-e-s du personnel, qui peuvent être formé-e-s sur les questions d'égalité professionnelle et sur les violences sexistes et sexuelles, sont vos interlocuteur-ice-s de proximité. Que vous soyez syndiqué-e ou non, vous pouvez les solliciter. Ils et elles ont des pouvoirs importants :

- ❖ faire l'état des lieux des inégalités de rémunération et exiger des mesures concrètes ;
- ❖ alerter l'employeur et enquêter sur les situations de violences sexistes et sexuelles ;
- ❖ demander des moyens de prévention des violences sexistes et sexuelles.

Je suis référente harcèlement sexuel et agissements sexistes au sein du CSE de mon entreprise. J'ai été saisie par une salariée victime de violences sexistes qui a craqué après un entretien professionnel injuste durant lequel sa hiérarchie a refusé de reconnaître le problème. J'ai accompagné ma collègue en suivant les conseils du guide de la CGT « être à l'écoute et suivre le rythme de la victime » ; ensemble nous avons écrit le récit de son histoire pour anticiper une potentielle enquête de l'employeur. Cela a été très difficile pour ma collègue, car elle avait subi tout un environnement harcelant pendant de longs mois. J'ai recherché des témoignages auprès de ses collègues pour pouvoir caractériser les faits auprès de la direction. Finalement, la salariée n'a pas souhaité passer par une alerte du CSE, qui aurait pu déboucher sur une enquête paritaire.

Nora, membre du CSE d'une grande entreprise de conseil.

Pour vous mobiliser contre les violences sexistes et sexuelles à votre travail, vous pouvez entre autres :

- vous renseigner sur les mesures de prévention mises en place sur ce thème à votre travail, en consultant le document unique d'évaluation des risques (DUER) ;
- discuter avec vos collègues des informations et des chiffres donnés dans le guide féministe édité par la CGT **Combattre les violences sexistes et sexuelles** ;
- contacter la CGT dans votre entreprise ou administration et rejoindre le collectif jeunes diplômé·e·s pour organiser une mobilisation collective contre les violences sexistes et sexuelles.

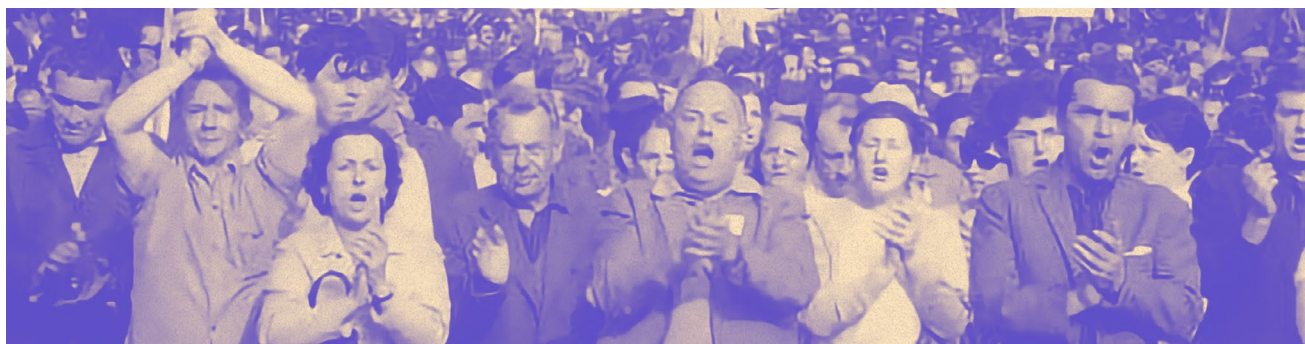
❖ *Les syndicats ne sont pas féministes* ❖

Les luttes féministes des années soixante et soixante-dix passaient aussi par l'action syndicale et les militantes ont eu un rôle clef dans les grèves des années 1970. La loi de 1972 sur l'égalité salariale en est un des résultats.

La CGT se bat pour l'égalité professionnelle et lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail et dans la vie. Les inégalités femmes-hommes existent partout y compris dans les syndicats et la mobilisation féministe est aussi nécessaire en interne de la CGT.

En tant que jeunes féministes syndiqué·e·s, nous pensons que **nous sommes plus fort·e·s ensemble pour faire bouger les lignes sur nos lieux de travail** et dans nos syndicats.

Les collectifs femmes et mixité existent dans les organisations de la CGT (les unions départementales et les fédérations professionnelles). Les rejoindre permet de se mobiliser pour l'égalité au travail et de la faire largement progresser aussi bien au niveau professionnel que dans la vie quotidienne.



Pour rejoindre le collectif jeunes diplômé·e·s de la CGT : ugictcgt.fr/jeunes

Pour vous mobiliser dans le cadre de la campagne « Vie de mère » : vdmere.fr

Pour trouver des ressources syndicales et vous mobiliser sur les questions féministes à votre travail : egalite-professionnelle.cgt.fr/ ou encore ugictcgt.fr/violences-sexistes-et-sexuelles/

